



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-51131>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **26-51131**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Tassin La Demi-Lune

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21690244500016

Ville : TASSIN LA DEMI-LUNE

Code postal : 69812

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 69

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1821803>

Identifiant interne de la consultation : 26DST05

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marchés

Numéro de téléphone du contact : +33 472592211

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 22/06/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur(s) habilité(s) à passer des bons de commande

Critères d'attribution : Valeur technique : 60% Prix des prestations : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : ENTRETIEN PREVENTIF ET CURATIF DES RESEAUX D'EAUX PLUVIALES - USEES - BACS A GRAISSE - PUIITS PERDUS-BASSINS D'INFILTRATIONS - POMPE DE RELEVAGE- BACS A HYDROCARBURE

Code CPV principal - Descripteur principal : 90480000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. Le présent marché a pour objet de fixer les conditions d'exécution des prestations nécessaire à l'entretien préventif et curatif des réseaux d'eaux pluviales, usées, bacs à graisse, puits perdus, bassins d'infiltrations, pompe de relevage et bas à hydrocarbures de l'ensemble de la commune de Tassin la Demi-Lune

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de Tassin-la-Demi-Lune 69160 - Tassin-la-demi-lune

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 180000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. L'accord-cadre est conclu à compter du 01/09/2026 jusqu'au 31/08/2027. Cependant, si la date de notification de l'accord-cadre est postérieure au 1er septembre 2026, il débutera à compter de sa date de notification, pour une durée d'un an. La date de début d'exécution des prestations est fixée au 1er septembre 2026 ou à compter de la date de notification de l'accord-cadre si elle est postérieure au 1er septembre 2026. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 36 mois. Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini comme suit : 60 000 euro(s) HT. Le montant sera identique pour chaque période de reconduction, y compris en cas de reconduction anticipée

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/05/2026